



*La Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche*

*La Ministre de la Santé,
de la Jeunesse et des Sports*

*Le Secrétaire d'Etat
chargé des Sports*

Paris, le

Cab/YD/ND n°

Messieurs,

Le développement de la pratique sportive dans la population française fait partie intégrante du programme défendu par le Président de la République. Les premiers chantiers du gouvernement se sont focalisés sur le sport à l'école pour ancrer, dès le plus jeune âge, le goût du sport dans la population française. Mais, s'il est certain que nous devons travailler à développer l'activité physique chez les enfants, nous nous devons aussi de proposer des solutions pour remédier à un phénomène sociologique inquiétant : l'arrêt massif de la pratique sportive chez les jeunes entrant dans les études supérieures.

En effet, la pratique du sport à l'université apparaît très peu développée en France au regard de nombreux pays voisins. Ainsi, alors que moins de 20 % des étudiants pratiquent régulièrement du sport dans leurs universités, près de 70 % d'entre eux expriment le désir de le faire.

Les causes de cette désaffection de la pratique sportive à l'université sont nombreuses. D'une part, la pratique sportive est en réalité le fait d'étudiants pour lesquels il est intégré de manière obligatoire ou optionnelle au cursus de formation choisi, ce qui n'est en réalité pas assez souvent le cas. D'autre part, la multiplicité des acteurs du sport universitaire, leurs responsabilités croisées et mal identifiées, l'absence d'implication des étudiants dans ces structures et l'ancienneté de la réglementation qui les régit. Par ailleurs, contrairement à d'autres pays, le développement à l'université du sport de haut niveau, en parallèle aux études, est souvent freiné en France par une relative rigidité des parcours de formation universitaires.

Afin de répondre aux attentes des étudiants, nous souhaitons vous confier une mission sur le développement du sport universitaire. Cette mission s'appuiera sur une double ambition : d'une part la nécessité de proposer plus de sport aux étudiants et de le valider dans leurs cursus, d'autre part l'encouragement de la pratique sportive en parallèle aux études dans un souci de santé publique.

Monsieur Stéphane DIAGANA
Monsieur Gérard AUNEAU

.../...

Votre rapport devra s'appuyer sur un travail d'expertise approfondi étudiant plus avant les causes de la faible pratique sportive à l'université, identifiant les facteurs de blocage et dégagant des pistes de réforme, tant de ses structures que de sa pratique, afin d'augmenter la pratique du sport à l'université.

Plusieurs pistes de travail semblent d'ores et déjà pertinentes :

- En réfléchissant à la place et au rôle des étudiants dans le sport universitaire, vous étudierez ainsi les moyens de les associer au développement de la pratique sportive universitaire et de les impliquer dans la gestion des services ou des associations en charge du sport universitaire.
- En vous appuyant sur la réforme de la licence générale annoncée en décembre 2007, vous réfléchirez à la place du sport dans les cursus universitaires et aux modalités de sa généralisation à tous les étudiants.
- Concernant les installations sportives universitaires, vous ferez des propositions relatives à leur utilisation et leur gestion pour viser un équilibre entre leur utilisation quotidienne par les étudiants, leur utilisation dédiée à la pratique du sport de haut niveau et aux interactions possibles avec les associations sportives municipales, en prenant en compte les complémentarités possibles avec les collectivités locales. Vous présenterez un état des lieux précis des installations sportives universitaires actuelles ainsi que des recommandations pour des rénovations ou des constructions nouvelles si elles s'avèrent nécessaires.
- Dans le cadre de ce travail, vous prendrez en compte la question du financement du plan de développement du sport à l'université que vous aurez proposé. Sur la base de la loi sur l'autonomie des universités, vous étudierez les différentes modalités de financement possibles, en visant à mettre en place un système stable et pérenne.
- Enfin, en relation avec le dispositif du « double projet » de la filière d'accès au sport de haut niveau du ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, vous ferez des propositions visant à promouvoir la conciliation entre le sport de haut niveau à l'université et la poursuite des études.

Dans le cadre de votre mission, vous pourrez vous appuyer sur l'aide des services de nos ministères. Vous rencontrerez l'ensemble des acteurs du sport universitaire et auditionnerez toute personne qui vous semblera pouvoir apporter des propositions dans ces domaines. Les conclusions de votre rapport sont attendues avant le 30 mai 2008.

En sachant pouvoir compter sur vos expériences respectives et le talent qui est le vôtre, nous vous prions de croire, Messieurs, en l'expression de nos salutations distinguées.

Valérie PECRESSE

Roselyne BACHELOT-NARQUIN

Bernard LAPORTE